

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Noémie Diotte-Bergeron

<https://www.cadre21.org/membres/0bd1670416310ad889a840b3>

Date d'obtention : 2024-11-04 14:29:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode d'intervention vise principalement à sensibiliser les jeunes des sur les conséquences et dangers que peut engendrer la productions et/ou la propagations d'éléments à caractère sexuel. Elle assure une cohérence ainsi qu'une mise en action rapide des interventions pour protéger la victimes. Cette méthode permet d'appliquer des interventions claires et structurés qui répondent adéquatement à l'enjeux du sextage chez les adolescents.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai en mesure d'avoir une approche beaucoup plus confiante et précise grâce au protocole d'intervention préétabli par la trousse SEXTO. Ainsi, le cadre que j'instaurerai sera clairement défini et je me sentirai beaucoup plus apte, compétente et confiante pour appliquer mes intervention lors d'une telle situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il me sera important de rencontrer les victimes ainsi que les autres témoins de la situation AVANT le/la principal(e) intéressé(e). En effet, lorsque je serai en mesure de bien comprendre la situation et que les versions seront plutôt cohérente entre elle, l'intervention que j'aurai avec la personne qui a commis un méfait sera différente. Je me sentirai beaucoup plus à l'aise de faire appel aux services de polices si j'arrive à déterminer la nature de l'acte. En sachant l'histoire entière, mon approche sera différente et je pourrai prendre un chemin d'intervention axé sur l'honnêteté, la sensibilisation et pourrai d'emblé lui expliqué à quelles répercussions cette personne s'expose elle ainsi que les autres élèves impliqués.